

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Ministère des Infrastructures et de l'Entretien Routier

**PROGRAMME DE DESENCLAVEMENT DES ZONES TRANSFRONTALIERES ET
AGRICOLLES, PHASE 2**

AGENCE DE GESTION DES ROUTES



TERMES DE REFERENCE

POUR LE

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE**

Février 2026

1- CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

L'Etat de Côte d'Ivoire prévoit de mettre en œuvre le Programme de Désenclavement des Zones Transfrontalières et Agricoles, Phase 2. La Banque a accepté de fournir le financement, l'appui à la mise en œuvre et le suivi du projet.

Pour faciliter la mise en œuvre du Projet, le Gouvernement a confié la gestion fiduciaire à l'AGEROUTE qui a mis en place une Cellule de Coordination du Programme de Désenclavement des Zones Transfrontalières et Agricoles, Phase 2. A ce titre, l'AGEROUTE à travers la Cellule de Coordination a en charge la coordination et la gestion des activités du programme, y compris le suivi des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

C'est dans ce cadre que la Cellule de coordination se renforce avec le recrutement d'un spécialiste en sauvegarde environnemental en vue d'assurer la gestion environnementale des investissements du programme conformément aux dispositions de la réglementation nationale et des politiques de la Banque Africaine de Développement.

2- TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision du Chef de Service en Sauvegarde Environnementale et Sociale, l'Expert en Sauvegarde environnementale devra s'assurer de la mise en œuvre des tâches assignées aux missions de contrôle dans le cadre de leur mission de suivi environnemental des travaux tels que définie dans les contrats. Il devra, en outre :

- préparer le planning de la formation des acteurs clés (directions techniques mairies, communautés villageoises, etc.) sur les mesures de suivi et de surveillance environnementale et sociale et la mise en œuvre des dispositions sécuritaires et sanitaires des PGES ;
- préparer, en parfaite coordination avec le (a) Spécialiste en Sauvegarde Sociale, la conduite du processus de screening environnemental et social des sous-projets ;
- préparer les rapports de surveillance environnementale mensuels, trimestriels et annuels ;
- coordonner et superviser le renforcement des capacités des missions de contrôle et des communautés bénéficiaires du projet sur les questions environnementales dans les sous projets;
- veiller à la conformité des chantiers vis-à-vis de la réglementation et la législation nationale et internationale en matière d'environnement- santé sécurité au travail;
- prendre part en tant que de besoin aux réunions de chantier afin de prodiguer les bonnes pratiques de gestion sanitaire, sécuritaire et environnementale des activités et de rappeler les attentes en termes de performance environnementale et sociale ;

- faire la diffusion et la restitution des rapports EIESA et EIESS auprès des populations touchées ;
- faire le suivi de la mise en œuvre du PGES-Chantier et du Plan Particulier de Sécurité et de la Protection de la Santé (PPSPS), Plan particulier de Gestion et d'Élimination des Déchets (PPGED) etc... par les entreprises en charge des travaux et de son approbation par les missions de contrôle ;
- veiller à la mise en œuvre des actions correctives, suivant les plans d'actions E&S définis et validés respectivement par les experts HSE des entreprises et des missions de contrôle et en assurer le suivi dans le temps ;
- s'assurer que chaque acteur de la chaîne de mise en œuvre des aspects de sauvegarde environnementale remplit convenablement ses missions conformément aux arrangements institutionnels ;
- préparer et transmettre, les rapports de suivi mensuel trimestriel/annuel sur les aspects environnementaux;
- toute autre responsabilité ou tâche qui pourrait lui être confiée par le Coordonnateur allant dans le sens de l'amélioration du suivi du projet et la réalisation des objectifs de la cellule de coordination du Projet.

3- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

4.1. Qualification (Formation et diplômes)

Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 4 minimum) en science de la nature (Écologie, Biologie, Botanique, etc.), en environnement, géographie, Foresterie, génie sanitaire ou Environnement ou génie civil ;

4.2. Expériences

- justifier d'une expérience confirmée de cinq (05) années minima dans le domaine en science de la nature, en environnement, en sciences géographiques ou forestières ;
- justifier d'une expérience minimum de 02 années dans la gestion environnementale de projets d'infrastructures ;
- avoir au moins une (01) mission spécifique de suivi et de surveillance environnementale de projets ou programmes financés par la Banque Africaine de Développement ou d'autres bailleurs bi ou multilatéraux ;
- avoir réalisé au moins deux rapports d'étude d'impact environnemental et social ou Constat d'Impact Environnemental et Social,

Le (la) candidat (e) au Poste de Spécialiste en sauvegarde environnementale devra posséder les compétences suivantes :

Compétences techniques :

- Bonne connaissance des standards environnementaux et sociaux des partenaires techniques et financiers ;
- Expérience appréciable dans la conduite de démarches/approches participatives et inclusives, de consultation des acteurs et de gestion des risques en matière de suivi environnemental et social ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de textes, tableurs, PPT, gestion de projet et Internet notamment) ;
- Bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d'analyse, de communication, de rédaction et de synthèse avec un sens du détail ;
- Bonnes dispositions pour le travail en équipe et le travail sous pression ;
- Sens du respect des budgets et délais.

Compétences Organisationnelles :

- Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques de la Banque Africaine de Développement ou tout autre bailleur de fonds ;
- Flexibilité et adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et de façon efficace dans un contexte sociopolitique difficile.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Bonne capacité de planification de son travail de manière autonome et capacité de gérer plusieurs priorités à la fois ;
- Capacité à appuyer l'identification, la formulation, la mise en œuvre des activités du projet ;
- Excellente capacité de communication avec les différents partenaires du projet (mission de contrôle, entreprises, et la Banque...).

Gestion et leadership :

- Aptitude à être focalisé sur les résultats ;
- Capacité à aborder constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu'avec une attitude positive et constructive ;
- Solides compétences en communication orale et écrite en français ;
- Ouverture au changement et capacité à gérer des situations complexes.

4- PROCEDURES DE RECRUTEMENT

4.1. Étapes de recrutement

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases suivantes :

1. une phase de présélection sur analyse de dossiers ;
2. une phase d'entretien ;
3. une phase de négociation du contrat.

4.2. Critères de présélection et de sélection des candidats

Une grille de présélection arrêtée par l'équipe de préparation du Projet sera établie en considération des termes de référence.

La sélection des candidats (e) sera basée sur les critères non exhaustifs suivants :

- la qualification ou le niveau d'étude (diplôme) ;
- l'expérience professionnelle globale, spécifique et similaire ;
- l'aptitude à travailler en équipe et à exécuter des missions de terrain.

4.3. Méthode de sélection et dossier de candidature

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases suivantes :

- une phase de présélection sur analyse de dossiers ;
- une phase d'entretien ;
- une phase de négociation du contrat.

Les personnes intéressées sont invitées à fournir les documents suivants :

- Un curriculum vitae (CV), (avec inscription des personnes de référence à contacter pour vérification des expériences);
- Une copie du diplôme ;
- Une lettre de motivation précisant la prétention salariale, adressée au coordonnateur du PDZTA-2.

Le dépôt des candidatures est attendu par **voie électronique** aux adresses

stndia@ageroute.ci.com avec copie à luomokroi@ageroute.ci ou **physiquement** au siège de la Cellule de Coordination du PDZTA-2 sise à Cocody djogorobité1 lot n°577, ilot n°66.

5- DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat du Spécialiste en sauvegarde environnementale s'étale sur la durée du projet suivant un contrat à durée déterminée à termes imprécis qu'il aura signé avec l'AGEROUTE. La durée du projet est de 5 ans minimum. Toutes fois le consultant bénéficiera d'une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois avant toute confirmation.